

**PAGES
MANQUANTES**

XXVe Année

JUIN 1919

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

- R. P. D. LAFERRIÈRE, O. P. — LES MYSTÈRES DE LA
VIE
Abbé ARTHUR DESCHÊNES — SAINT THOMAS TÉMOIN
DE LA VÉRITÉ
R. P. AUG. LEDUC, O. P. — LES LANGUES LITUR-
GIQUES
C. D... A.-M. R. — DANS L'ÉGLISE ET DANS
L'ORDRE
R.-M. R... M.-A. L. — RECENSIONS

ABONNEMENTS :

CANADA : \$1.00 | ETATS-UNIS : \$1.25

Avec le " ROSAIRE POUR TOUS " 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE

SAINT-HYACINTHE

CANADA

MCMXIX

La "Revue dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue dominicaine*, à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre," publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou de droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

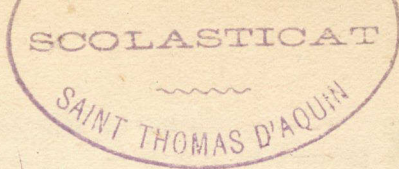
La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

Collaborateurs à la Revue :

RR. PP. LANGLAIS, ROULEAU, COUET, CHARLAND, BROUSSEAU, LAMARCHE, COTÉ, MARION, BÉRARD, RICHER, TRUDEAU, LEDUC, FOREST, PERRAS, PROULX, LAFERRIÈRE, MIGNAULT, BISSONNETTE, GAUDRAULT, des Frères-Prêcheurs ; BRETON, des Frères Mineurs ; L. LALANDE, de la Compagnie de Jésus ; VILLENEUVE, des Oblats de Marie ; MGR L. A. PAQUET, P.A. ; MM. les abbés BROUSSEAU, Chapelain du Mont Saint-Louis, Montréal ; COURCHESNE, Professeur au Séminaire de Nicolet ; JEANNOTTE, Professeur au Grand Séminaire de Montréal ; MÉLANÇON, Chapelain du Pensionnat d'Hochelega ; DESCHESNES, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal ; LAFERRIÈRE, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe ; GÉLINAS, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

*Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur
le 15 du mois.*



Section.....No.....

LES MYSTÈRES DE LA VIE

Le dernier siècle a fait un joli rêve. Une nouvelle déesse lui est apparue, apportant au monde une révélation éblouissante. Enfin! l'humanité aura le mot des grands problèmes qui la tourmentent. D'où venons-nous? Quelle est notre nature? Où allons-nous? Ces énigmes seront percées. Le jour est proche où les biologistes, maîtres absolus du secret de la vie, pourront en modifier les conditions et changer à leur gré les faunes et les flores... où les chimistes, en possession de la loi de l'atome, pourront transformer toutes choses. Alors, plus de mystères! Ce sera la lumière complète dans les seules questions qui intéressent notre origine, notre nature, notre destinée future. Rêve grandiose qui a séduit et passionné tout un siècle!

De ce beau rêve, de ces promesses magnifiques, que reste-t-il? Question importante, surtout de nos jours où l'humanité, dans le domaine intellectuel comme dans le domaine politique et social, est à un tournant de l'histoire. La tempête apaisée, le monde se recueille un instant pour panser ses blessures, faire l'inventaire de ses conquêtes et retremper ses énergies avant de s'élancer éperdument dans les mystérieuses avenues qui s'ouvrent devant lui.

Qu'en reste-t-il? Question formidable à laquelle il serait téméraire de vouloir donner ici une réponse complète. Disons cependant que la Science moderne s'est heurtée à un triple mystère, et précisément, dans le problème de nos origines et de nos destinées. D'où vient la matière? Qu'est-ce que la vie? Qu'est-ce que l'âme humaine? Trois mystères qui s'élargissent, qui se creusent pour ainsi dire, qui ouvrent des perspectives de plus en plus variées, de plus en plus lointaines.... si variées et si lointaines que les savants commencent à se douter que ces questions se débrouent pour toujours à une solution purement scientifique.

De ces mystères, le second surtout, le problème de la vie semblait le plus abordable et promettait le succès le plus

certain. Il fascinait tellement les esprits ! Tant de sciences offraient le secours de leurs lumières convergentes : la chimie, la physique, la biologie, l'embryogénie, la physiologie comparée, la paléontologie et d'autres encore. Chose étrange, c'est précisément ici que la Science moderne a subi son plus grand échec. Le mystère de la vie s'est révélé le plus complexe, le plus impénétrable. A chaque pas, des difficultés nouvelles ont surgi, plus déconcertantes les unes que les autres. Vraiment dans cette question, au lieu d'aller de lumière en lumière, la Science est allée de mystère en mystère !

* * *

Les secrets de la vie ! Qu'ont-ils donc de si ténébreux que vingt siècles de lumière n'ont pu encore les scruter ? Les études patientes n'ont pas manqué, ni les expériences répétées, ni les intuitions lumineuses du génie, ni les instruments toujours plus délicats, toujours plus pénétrants. Et pourtant aux regards perçants de ces chercheurs ardents et passionnés, aucune lueur du véritable mystère n'est apparue... aucune, pas même un mirage s'esquissant confusément dans le vague indéci de un nuage, quitte à s'évanouir aussitôt et à disparaître pour toujours. Les horizons peuvent reculer, il y a toujours au fond, défiant toutes les lumières, au delà de toutes les investigations, un voile opaque qui garde impitoyablement le secret du champ où s'élabore cette réalité qui s'empare de la matière, la transforme et produit les formes si variées et si merveilleuses de la vie.

Voici quelques aspects de ce mystère, tels qu'ils apparaissent aux yeux étonnés, émerveillés et déçus des savants.

C'est la matière qu'ils ont voulu interroger tout d'abord, leur premier et même leur unique témoin. C'était logique puisque, pour eux, il n'y a rien en dehors de la matière. Tout ce qui existe, disent-ils, est produit par les forces mécaniques ou par les forces physico-chimiques. L'univers—le nom même l'indique—est un tout unique qui s'explique par ses propres lois. On y découvre les fils innombrables de relations visibles et invisibles—relations mécaniques et chimiques, relations électriques et magnétiques, relations solaires et lunaires, géologiques et biologiques—formant un tissu compliqué de forces et d'influences

subtiles qui ont relié tous les êtres en un tout cosmique. Dans cet enchaînement presque infini de causes et d'effets matériels, c'est la continuité décevante, c'est l'engrenage uniforme, c'est l'unité froide et impitoyable, sans aucune rupture et qui par conséquent ne laisse aucun gîte pour un être supérieur aux forces inhérentes de la matière. Tout est réductible à la mécanique des atomes "depuis les mouvements des corps célestes et la chute d'une pierre.... jusqu'à la croissance d'une plante et à la conscience de l'Homme".¹ Tous les phénomènes de la nature, celui de la vie comme les autres, sont donc les produits des forces mécaniques et physico-chimiques.

Écoutons la réponse de la matière. Sa voix aujourd'hui est claire et impérieuse, sévère et inexorable comme les lois éternelles qui la dominent. Elle est sage aussi, puisque la matière est vieille, si vieille, ayant vécu si longtemps, ayant vu tant de choses ! Sa parole sera-t-elle révélatrice comme cette froide vapeur qui, dans la grotte de Delphes, enivrait les prêtresses d'Apollon et inspirait les oracles de la sagesse grecque ?.... ou comme la brise des grands bois qui, en caressant les chênes sacrés, disait aux Druides les secrets du Destin ?

Écoutons cette voix... elle nous parle.

* * *

Quelle que soit mon origine—créature d'un Être infini ou douée d'éternité comme cet Être—une chose est certaine : j'existe. Le jour de ma naissance, si je suis née, je ne me le rappelle guère. Au commencement peut-être, les atomes étaient dispersés, disséminés dans l'immensité des cieux. Aujourd'hui ils sont réunis, groupés pour former ces millions de mondes qui tournoient dans l'espace.

Or, un jour—il y a de cela plusieurs millions d'années—il m'est arrivé une aventure terrible qui m'a donné le frisson, un frisson d'effroi. Jamais je n'ai vécu des heures plus tragiques ! Jamais, même à ce moment unique où les nébuleuses secondaires se sont déchirées et condensées et les planètes, suffisamment refroidies, ont pu s'élaner pour la première fois dans leur course vertigineuse autour

¹ Cf. *Haeckel*: "Les Preuves du Transformisme". Paris, 1892.

des soleils ! Devant cette merveille, ce n'est pas la terreur qui a secoué mon âme, mais la fierté et l'orgueil : c'était l'immense épanouissement de mon être, la triomphante expansion de mes forces...

Dans mon aventure que s'est-il donc passé ?

C'était sur un atome perdu dans cette poussière des astres—je dis poussière, puisqu'ils sont en nombre infini—sur cette planétoïde qu'on appelle le Terre.

Le jour, je me le rappelle si bien ! Soudain, une force inconnue, une énergie irrésistible s'est emparée de moi et m'a élevée à un état d'être nouveau, supérieur, incompréhensible, qui encore aujourd'hui, reste enveloppé de mystère. J'ai frémi ! N'était-ce pas le souffle du divin qui me touchait ? je le crus. C'était la naissance de la vie !

On dit que j'eus tort de frémir, car cette créature, c'était ma propre fille ! Mon enfant ? Quelle idée ! Quelle hypothèse ! Jamais, même dans mes rêves les plus extravagants je n'ai songé, je n'aurais pu songer à une telle maternité ! *Etrange fille, dont la nature et les lois ne ressemblent guère à celles de la mère.... qui se heurte sans cesse à ses désirs et à ses volontés.... qui s'empare de son royaume et soumet ses forces à des usages contre nature....* Non cette enfant, je ne la connais pas ! Je ne l'ai pas engendrée ! Je ne lui ai pas donné le jour !

D'abord, fille éphémère d'un Etre éternel. Car je suis éternelle moi, au moins dans un sens, puisque mes lois ne changent pas : partout où je vais, elles s'attachent à moi : ce sont les propriétés essentielles de mon être. Quand l'occasion naît, elles ne peuvent s'empêcher d'agir, et ces occasions surgissent à tous les points de l'espace et à tous les moments du temps. Ce sont elles qui ont présidé aux premiers groupements des molécules ; et, à la fin de tout—si fin il y a—quand ces molécules s'engouffreront dans le néant, ce sont elles encore qui les aideront à exhaler leur dernier soupir. Une molécule d'oxygène et deux molécules d'hydrogène.... donnent de l'eau partout et toujours. Trois molécules d'hydrogène et une de nitrogène, font un autre liquide, l'ammoniaque, partout et toujours... Tel est le caractère qui accompagne mes oeuvres : partout et tou-

jours, dans l'immensité du temps et dans l'immensité de l'espace.

Et j'aurais engendré la vie, cette fleur d'un jour qui s'ouvre le matin et le soir se flétrit ! Avant sa naissance, mes forces n'avaient jamais cessé d'agir ; et quand elle aura disparu, ces forces continueront à évoluer comme si la vie n'avait jamais visité la terre. Et pendant cette énorme succession d'âges, une fois, une seule fois mes forces auraient créé la vie ! Non ! celle-ci m'échappe, elle est d'un autre ordre, elle vient d'un autre monde. C'est un oiseau de passage qui arrive on ne sait d'où, on ne sait pourquoi... s'attarde quelques jours, puis prend son essor et s'enfuit. Que son existence est fugitive, casuelle ! Comme elle est limitée au temps, au lieu, à telle condition ! Elle tient à un rien : un peu plus ou un peu moins de lumière ou d'oxygène et elle périt. Elle est aussi incertaine, aussi transitoire que l'arc-en-ciel, ayant besoin des mêmes gouttes de pluie et des mêmes rayons de soleil.

C'est un *premier contraste* qui montre la différence de nos origines et nos natures. Non ! La vie n'est pas ma fille.

Les formes que je prends, il faut bien l'avouer, ne sont pas très jolies ou très variées, malgré le nombre des éléments et la puissance des énergies à ma disposition. J'ai vite atteint les limites de mon art et l'idéal de mes conceptions. Du reste, quelle part ai-je pu avoir dans ce qu'on a voulu appeler mes chefs-d'oeuvre. L'effet d'un paysage, le contour d'une montagne, les nuances d'une couleur, le tremblement d'une lumière ou l'éclat d'une étoile ne sont qu'un accident, l'effet du pur hasard ou la conséquence d'une loi aveugle. Bouleversez ces choses ; je m'en apercevrai à peine.

Mais la vie, elle, quel artiste, quel peintre, quel architecte de génie ! Comme elle utilise les moindres choses pour faire épanouir des milliers de formes, toujours plus délicates, plus exquises, plus compliquées. C'est par centaines de mille que l'on compte ses chefs-d'oeuvre : ces espèces végétales et animales, charme et ornement de la terre... Un exemple : les diatomées, algues microscopiques vivant actuellement par myriades de myriades à la surface de toutes les mers, dans les eaux courantes de toutes

les rivières. Ces plantes sont petites, si petites qu'on peut en placer une centaine sur la tête d'une épingle, et pourtant on a réussi à distinguer plus de six mille espèces. Or chacune des diatomées est une merveille d'art. Cet être infime se construit un véritable palais, coquille ou enveloppe de silice pure, dont les parois cristallines sont sculptées, ciselées sur des dessins d'une complexité déconcertante, avec un fini, une perfection admirable. Toutes les combinaisons possibles de formes et de figures symétriques s'y trouvent réalisées avec une précision mathématique. Chose étrange, dans cette multitude infinie de diatomées, on ne trouvera pas deux frustules qui se ressemblent parfaitement. Chacune se modèle infailliblement sur le type spécifique, mais le reproduit avec des différences individuelles. Oh! la beauté de cette flore marine...² Je parlerais d'une autre merveille, le corps de l'homme, le plus grand chef-d'oeuvre de la vie. Mais j'ai peur de l'homme; il a un autre pouvoir autrement redoutable que celui de la vie, pouvoir que je pressens à la lumière de son front, à l'éclat de ses yeux, à son verbe impérieux, à sa puissance qui tant de fois m'a domptée. O ces chefs-d'oeuvre comment aurais-je pu les produire?

Et c'est le second contraste qui montre la différence de nos origines et de nos natures. Non! La vie n'est pas ma fille.

Et c'est le *second contraste* qui montre la différence de parcourue et je recommence toujours: de composé en composé, de solide en liquide, de liquide en gaz, de pierre en limon; c'est le parcours d'un cercle qui ramène sans cesse au point de départ. Dans mon royaume, il est facile de comprendre et de prévoir. Les forces célestes comme les forces terrestres peuvent être pesées, mesurées, divisées. Les effets se ressemblent partout, toujours. Dans quelques millions d'années, cette étoile se trouvera à tel point précis dans l'espace: c'est une loi mathématique. Et sur cette étoile, telle molécule aura telle forme et telle propriété: c'est une loi chimique ou physique.

² Deux ou trois savants ont consacré leur vie à l'étude de cette plante intéressante. Nommons Albert Mann, un américain. Voir son article si instructif: "The Economic Importance of the Diatoms." Annual Report of the Smithsonian Institution, 1916, page 375.

Dans la vie, quelle variété, quelle succession incroyable de phénomènes, toujours marqués d'un coin de ressemblance, mais jamais les mêmes! Jamais deux individus qui soient identiques! Cherchez donc à ramener tout cela à des formules ou à des théorèmes. Jamais la même à deux moments de son existence. Réduisez un animal à ses éléments premiers. Qu'avez-vous? Un peu d'eau qui porte en solution de la matière carbonique et quelques sels. Voilà la vie: de l'eau qui coule, une goutte qui pousse une autre goutte, un fleuve de molécules qui n'apparaissent que pour disparaître, emportées aussitôt dans le flux du tourbillon vital, en un mot, un perpétuel devenir.

Et c'est un *troisième contraste* qui montre la différence de nos origines et de nos natures. Non! la vie n'est pas ma fille.

Ma fille, enfant terrible qui traverse les plans de sa mère et l'empêche d'atteindre le bonheur!

Mon rêve à moi, le but constant de mes efforts, l'objet de mes désirs, de mes aspirations les plus passionnées c'est l'équilibre de mes forces, le repos complet et absolu de mes éléments. Je n'aime pas le mouvement, l'agitation: je ne demande qu'à dormir! Rêve irréalisable; car sur quelle base solide pourrais-je m'arrêter? Partout, le vide m'enveloppe. Ce repos, je le veux, je le cherche, je le poursuis sans relâche: telle est la cause de mes mouvements. O miracle! une loi étrange, incompréhensible intervient, équilibre mes élans et les soumet à une direction fixe. C'est la loi de la gravitation, loi que je déteste puisqu'elle me violence et me maîtrise, mais à laquelle, en fin de compte, je dois le salut; sans elle, dans quel abîme sans fond ne me serais-je pas précipitée?...

Ecoutez-moi bien. Voyez-vous ce bolide qui cingle le ciel comme l'éclair? C'est un grand voyageur, toujours hâletant, tourmenté d'infini, qui se plaît à dévorer les distances, à brûler les espaces? Erreur! ce qu'il cherche dans sa course effrénée, c'est le repos; course inutile, si l'on veut, puisqu'elle n'a pas de terme...

Voyez ce torrent impétueux. Il aime à bouillonner, à courir, à bondir? Erreur! c'est le repos qu'il cherche lui aussi... Eh bien, n'était-ce cette loi étrange dont j'ai parlé, je me répandrais comme un vaste torrent liquide, je

courrais, je bondirais jusqu'à ce lit solide et large où je pourrais, mer calme et paisible, m'immobiliser et m'étendre, l'objet de mon rêve. Rêve inutile! Etrange destinée: vouloir le repos, toujours marcher, jamais aboutir.

Pour la vie, au contraire, pas de repos, pas de sommeil! C'est le mouvement sans fin, l'agitation incessante. Mouvement spontané, volontaire. Agitation voulue, recherchée, adulée. Torrent qui aime à s'élançer, à grossir, à déborder, à tout emporter.

Vous voyez cet être microscopique qui nage au fond des eaux? C'est un germe, la cellule-mère d'un congre, cette anguille des mers. Dors en paix, petite cellule, dans ta gentille coquille... dors paisible et heureuse comme les molécules qui te bercent. Mais regardez! comme elle s'agite, comme elle frissonne! Déjà elle se divise, voilà deux cellules vivantes. Celles-ci à leur tour se sectionnent, en voilà quatre. Quelle activité! Des milliers apparaissent, se juxtaposent en colonies pour former les tissus. Ceux-ci se soudent pour produire les organes et le corps... L'oeuf s'ouvre, l'embryon sort, petit poisson en miniature; il grossit, se développe, s'allonge: c'est une anguille! Maintenant repose-toi! N'es-tu pas assez grande avec tes trois mètres de longueur? Jouis en paix de la vie et de la fraîcheur des ondes. Contente-toi de zébrer le limon des bas-fonds. Non! encore de l'activité. Elle se reproduit.. Sa ponte n'est pas négligeable: quinze millions d'oeufs. ³ Permettez à ces oeufs de se développer et de reproduire et en moins de dix ans la mer ne sera qu'une masse grouillante de congres. Voilà la vie! Une activité continue, un fleuve qui déborde et envahit tout.

Voyez le microbe qui vient de se rendre fameux, le microbe de la grippe. Il est bien petit pour se couvrir de tant de gloire! Trois mille fois l'a-t-on grossi, et toujours il échappe aux regards. ⁴ Où s'est-il caché jusqu'ici? Nul ne le sait. Tout à coup il apparaît: en un jour il s'est propagé des myriades de fois. Cette armée s'ébranle... elle

³ Le fait est certain, paraît-il. Cf. "Animal Life", by Jordan and Kellogg, page 115. New-York, 1901.

⁴ Pour les recherches récentes sur la nature de ce microbe, on peut consulter un article intéressant de M. Charles Nordmann, dans la Revue des Deux-Mondes, 15 nov. 1918, page 451.

Brûle les distances, traverse les continents, franchit les mers et en quelques mois elle a conquis la terre. Etrange armée qui ne peut avancer qu'en multipliant ses soldats! Mais quelle puissance! Elle a terrassé les multitudes, fauché l'humanité dans sa fleur, ravagé les foyers et peuplé les tombeaux... Voilà la vie. Un être destiné à une action incessante, une goutte d'eau vouée par nature à se diviser, à se développer jusqu'à devenir une vague grandissante qui déferle, déborde et inonde tout...

Et ce serait la fille d'une mère qui ne rêve que paix et tranquillité!

Mère sans coeur ni entrailles qui ne s'est jamais occupée du sort de son enfant. Vous l'avouerez-vous? Cette fille m'est parfaitement indifférente. Je ne l'aime ni ne la déteste. Oh! je lui permets bien d'exister et même je lui prête volontiers les rayons de soleil, les molécules de carbone et d'oxygène qui la font vivre. Mais malheur à son sort si elle se prend dans l'engrenage de mes lois brutales! Sa prière angoissée ne troublerait pas la sérénité de mon âme et n'arrêterait pas la marche fatale de mes lois. Qu'elle vive ou qu'elle meure, peu m'importe. Il suffirait de quelques plissements de la croûte terrestre et l'on verrait les continents s'effondrer et la mer s'engouffrer dans ces trous béants sur les animaux affolés. Peu m'importe... Que les mers se congèlent, que l'atmosphère se refroidisse, et l'on verrait les glaces revenir⁵ et envahir les terres, et l'on verrait les hommes se réfugier encore dans les cavernes et manger la chair du renne. Peu m'importe. J'en ai tant vu des astres sans vie et des planètes mortes.

Voilà assez de contrastes éclatants pour prouver la diversité des natures et des origines, et partant, pour renier

⁵ Cette hypothèse est loin d'être chimérique, s'il faut en croire un très grand savant. A la fin d'une étude approfondie sur la période glaciaire, de Morgan écrit: "La période glaciaire (il n'y a que quinze mille ans qu'elle a commencé) est loin d'avoir pris fin; nos temps, qui en font encore partie, sont caractérisés par un important mouvement de recul, commencé longtemps avant les débuts de l'histoire. Il est à penser que le retrait des glaces n'est pas définitif, que les froids reviendront, et avec eux la dépopulation d'une partie de notre globe. Rien ne peut faire prévoir l'ampleur de cette future oscillation ni le sort que destinent à l'humanité les lois de la nature." Cf. De Morgan, "Les Premières Civilisations", page 97.

cette maternité. La vie n'est pas mon enfant. C'est une étrangère qui a visité mon royaume.

* * *

Vous n'êtes pas encore convaincus? Cette créature est pétrie de la même substance que moi? Elle est de ma chair et de mon sang? Soumise aux mêmes lois mécaniques et physico-chimiques? Une rencontre fortuite de quelques molécules d'azote, de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, assez intelligentes pour discerner le moment propice, assez chimistes pour choisir les justes proportions des molécules, assez physiennes pour saisir les conditions favorables? Si j'avais le temps, je prendrais chacune de vos questions et je montrerais votre erreur. Mais je m'arrête à la dernière, la plus étonnante de toutes et en même temps la plus importante puisqu'elle est la conséquence nécessaire d'une origine matérielle de la vie.

L'organisme ne serait que le fruit du hasard? Comprenez-vous tout ce que cet énoncé suppose?

Voulez-vous une merveille du hasard, choisie parmi les milliers d'êtres qu'il pourrait produire par la combinaison des molécules et des forces chimiques? Voyez cet objet brillant qui apparaît dans le ciel bleu. On dirait un de ces disques ailés, symbole de mon soleil, que j'ai entrevu jadis sur les rives du Tigre et de l'Euphrate. Non, c'est un aéroplane du dernier modèle, l'hélice brûlant comme un disque de flammes tant il tourne vite, déployant bien large la blancheur immaculée de ses ailes frémissantes, les réservoirs gorgés d'essence, les moteurs vibrants comme un chant sonore, les roues ruisselantes d'huile, les cables d'acier étincelants à la lumière... qui, sans pilote, se dirige d'un vol rapide, hardi et sûr, au-dessus des eaux de l'Atlantique —heureux d'être le premier à franchir cette mer et à gagner cette victoire.

O merveille! Est-ce une réalité? Non, ce doit être un mirage, puisque pour le réaliser il aurait fallu tant de miracles. Qui donc à ce moment unique, dans cet atmosphère si calme et si paisible, a pu réunir ces millions d'atomes qui, dans la nature, sont perdus dans l'infinité de l'espace? Un miracle pour chaque atome! Et surtout l'ordre de ces atomes! Tout est là. Dans cet appareil d'une précision si délicate, dans ces moteurs au mécanisme aussi

sensible que la montre la plus fragile, quelques molécules de plus ou de moins qui se déplacent et l'on verrait ce grand oiseau aux ailes de toile blanche s'arrêter tout à coup et, comme un aigle blessé à mort, tomber, nouvel Icare, pour s'engloutir dans les flots.

D'autre part qui aurait actionné le moteur? Qui aurait garni d'huile les rouages? Qui guiderait d'une main sûre et expérimentée le gouvernail? Le hasard, cet être aveugle et fantasque qui ne sait quand il part, ni où il aboutit? Oh! les merveilles du hasard, elles sont innombrables dans le domaine de la possibilité; dans la réalité, où sont-elles? Qui les a vues? Jetez un regard vers ce rocher aux contours vaguement humains qu'un Bédouin naïf a pris pour la femme de Loth; arrêtez-vous devant ce pont naturel jeté sur un abîme, masse de roches plus résistantes que les voisines: voilà les meilleurs de ses chefs-d'oeuvre.

Je le crains fort, il n'aurait jamais pris son vol, ce grand oiseau bleu à l'envergure si majestueuse! Le fil de ses ailes de toile se trouverait encore dans les plantes qui se gorgent de soleil; le fer de sa nacelle reposerait toujours, masse inerte, dans le flanc d'une montagne! Et l'essence, fluide si subtil qui nourrit son coeur, dormirait encore dans sa fosse souterraine, creusée dans les entrailles même de la terre.

Après tout, cet aéroplane n'est rien, un grain de poussière qui vole au vent, comparé à la plus humbles des cellules vivantes: admirable machine, créatrice de ses propres pièces, toujours à l'oeuvre pour se conserver, tendue vers une fin, produisant par sa seule énergie des milliers d'individus semblables à elle-même.

Quelle structure que cette machine! Je n'oserais pas entreprendre sa descriptin. Sur ce sujet j'ai vu tant de volumes s'aligner dans les bibliothèques et j'en vois tant d'autres en marche pour les rejoindre.

Ce qui m'a plus étonné dans un organisme vivant, je veut le dire: c'est cet équilibre vraiment incompréhensible qui permet à des milliards de cellules, exposées sans cesse aux plus graves dangers, d'exister et d'atteindre infailliblement leur but.

Equilibre constant dans l'intérieur de l'organisme, dans l'agencement et le gouvernement des cellules, où cha-

cune à sa forme invariable et son local, immuable, douce, obéissante, active. Qu'une molécule s'éloigne de son centre et tout l'engrenage cesse. La vie tient à un rien; pourtant dans ce mécanisme plusieurs fois séculaire jamais une poussière pour tout arrêter, jamais un rouage qui se brise: sublime horloge! Dans le fonctionnement de cette machine, à mesure que les cellules se multiplient et se divisent, elles se classent dans des locaux prévus, elles revêtent des formes déterminées, elles forment un animal désigné qui relie les traits caractéristiques des espèces, des races, des genres d'où elles-mêmes découlent; bien plus elles participent aux instincts et aux tares héréditaires accumulées par des générations ancestrales. Quel équilibre parfait à l'abri de toute usure, de toute déviation!

Equilibre dans l'intérieur de l'organisme où se livre une guerre atroce, découverte récemment, guerre bien ancienne, puisqu'elle a toujours duré: batailles de microbes contre microbes, de bacilles contre bacilles, où, chose heureuse, la victoire reste toujours ou presque toujours aux armées alliées à la vie. Un peu plus de force aux soldats ennemis, une taille un peu supérieure — si peu supérieure qu'on pourrait à peine les mesurer avec le microscope le plus puissant — et la vie disparaîtrait de la terre.

Equilibre vraiment surprenant qui permet à des races d'individus de s'entr'égorger et de se tuer sans cesse et de vivre toujours!

Equilibre vraiment étonnant dans tous ces éléments extérieurs, si nombreux et si complexes, où un rien, une molécule de plus ou de moins chasserait la vie de la face du globe.

Et cet équilibre, condition essentielle de la vie, qui mobilise le travail de milliers de causes, qui tient la vie suspendue entre deux abîmes... cet équilibre serait le fruit du hasard? Il doit s'entendre en fait d'équilibre le hasard; il est si intelligent! Il peut dénombrer si facilement la multitude d'ennemis qui s'acharnent à la vie! Il est si constant! Le hasard, qui ayant à sa disposition des milliards de numéros ne fait jamais sortir le même deux fois, et c'est toujours le mauvais, jamais le bon; jamais une fois parmi des milliards.

Je le connais bien cet être, le hasard: je le vois à l'oeu-

vre depuis si longtemps et je conclus—c'est trop clair—que jamais il n'aurait pu opérer ces innombrables miracles nécessaires à l'équilibre de la vie: ces miracles répugnent à l'essence même du hasard.

Ces miracles du hasard, moi, la matière, je n'y crois donc pas! Il me reste à m'incliner devant un autre miracle: la Vie. C'est une reine étrangère qui a visité mon royaume.

Fr. Dalmace LAFERRIERE, O. P.

Ottawa, le 11 mai 1919.



S. THOMAS TEMOIN DE LA VERITE

II

Le grec n'a qu'un mot pour traduire témoignage et martyre. Serait-ce que la philosophie affinée de cette langue aurait déjà surpris qu'on ne peut rendre témoignage sans lutter et par conséquent sans souffrir? Il est certain néanmoins que l'affirmation de la vérité suppose une certaine fermeté dans le bien pour empêcher l'homme de se laisser entraîner en dehors des bornes posées par le normal exercice de la raison: et c'est ce que la Somme Théologique appelle la force.

Jésus est lumière, "lux mundi", mais selon la sage remarque de Bossuet ¹ "cette lumière n'éclaire que ceux qui la suivent et non simplement ceux qui la regardent. "Qui me suit, nous dit-il, et non qui me voit ne marche pas dans les ténèbres. "Qui sequitur me non ambulat in tenebris." Par où il nous faut entendre que qui le voit sans le suivre n'en marche pas moins dans la nuit et dans les ombres de la mort."

Or la matière subit une loi; l'attraction des corps en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. Cette loi, le monde spirituel ne l'ignore pas:

¹ Panégyrique de sainte Catherine, Vivès, XII p. 410.

plus une intelligence s'approche de Dieu plus elle tend à s'y abîmer et à entraîner à sa suite l'être tout entier qu'elle éclaire. Seulement depuis la chute une réaction presque inévitable accompagne cette ascension vers la lumière et la vertu : le démon et la chair se font obstacle au triomphe de Dieu et ce n'est que dans l'effort que se trouve la victoire.

S. Thomas a connu cette lutte en lui et autour de lui et il s'est montré fort avec lui-même et avec les autres et c'est ce qui ajoute à la valeur de son témoignage "et ipse testimonium perhibuit veritati." Aussi Clément VIII l'a-t-il appelé "très illustre athlète de la foi catholique", et a-t-il parlé de ses écrits comme d'un "bouclier".

Au premier abord une telle déclaration est un peu surprenante. Quoi de plus calme que sa personne et son oeuvre. Vu des hauteurs de sa gloire, son front est aussi pacifique que celui d'un enfant de cinq ans; regardée à 700 ans de distance, son oeuvre est aussi majestueuse et solide qu'une de ces vieilles cathédrales à qui le temps et les tempêtes n'auraient qu'ajouté une assez vénérable patine pour lui mériter le respect dû aux ancêtres. C'est à cause de cela sûrement que nous voudrions oublier les orages qui ont assailli ce front et les préoccupations qui en ont fait le siège; et ne pas nous souvenir des tourments du cerveau qui a élaboré ces proportions, des fatigues des bras qui ont amassé ces matériaux; et de la continuité d'endurance qui a tenu en échec des années durant la nature et les éléments.

Fils de riche famille c'est du milieu d'un jardin de délices qu'il a fait son apparition dans le monde et c'est là qu'il était destiné à y répandre sa vie s'il avait consenti à se plier aux convoitises de sa nature et aux ambitions de ses parents. Homme du monde une place lui était réservée au tout premier rang de la société; homme d'église, l'abbaye du Mont Cassin avec ses sept évêques, ses immenses revenus et ses privilèges pontificaux passait sous sa juridiction. Mais à quoi bon tous ces avantages pour celui qui s'est imposé, de par l'inspiration de Dieu, une vie exclusivement consacrée à l'étude et à la prière. Une seule vocation le sollicite : devenir religieux mendiant dans l'Ordre de S. Dominique. Son père laissant parler la nature plus haut que la foi commande alors qu'on l'enferme au Mont St-Jean en punition de la flétrissure qu'il se propose d'infliger ainsi à

son nom; sa mère et ses soeurs l'assiègent de tendresses et de larmes; ses frères plus perfides délèguent la volupté sous les charmes d'une femme pour fondre ce coeur de pierre et coucher par terre ce cèdre du Liban! la prière, l'étude, la souffrance, les anges gagnent avec lui la victoire et bientôt il jouit de la possession de son bien suprême: il est religieux, il est prêtre, il est docteur: donc il est libre, il aime et il connaît: qu'est-ce donc qui pourrait l'arracher à son devoir?

Un jour accompagné de ses étudiants il revenait de St-Denis, vénérer les précieuses reliques qu'on y conserve. A une hauteur d'où Paris se voyait dans toute sa splendeur: Maître, dit l'un d'eux, ne voudriez-vous pas être le souverain de cette belle cité? Et pourquoi? Vous la vendriez au Roi et avec les bons écus qui vous en reviendraient vous bâtiriez tous les couvents des frères prêcheurs... Si cette ville était à moi, reprit-il, le souci de son gouvernement m'arracherait à la contemplation et m'enlèverait la jouissance de l'âme; en vérité j'aimerais mieux avoir les homélies de S. Jean Chrysostôme sur S. Mathieu.

Dans cette simple réflexion le Maître trahit le programme de sa vie: étudier, contempler; et pour le remplir, il n'y aura rien qu'il ne soit capable de sacrifier. On lui offre des évêchés: il sait qu'ils sont souvent la reconnaissance éclatante du mérite et de la vertu, mais ils emportent nécessairement vers de nouveaux devoirs qu'il ne se reconnaît pas; le cardinalat aurait attaché à sa personne en même temps qu'à sa doctrine des reflets de gloire: il s'y soustrait par mortification, les seuls titres qu'il accepte sont ceux de magister de l'Université de Paris en 1257, maître du Sacré Palais, maître des Etudes parcequ'ils l'obligent à plus de recueillement et à plus d'étude.

C'est pour trouver des lumières qu'il voyage et c'est en allant porter des lumières au Concile de Lyon qu'il termine sa vie.

Ce serait une erreur de croire cependant qu'il rencontrait uniquement paix et consolation dans les livres et auteur des chaires. Ce serait mal connaître l'époque qu'il a traversée et les hommes qu'il a fréquentés.

Il vécut à un âge glorieux pour le catholicisme c'est

vrai ² l'Eglise dilatée et fortifiée englobait en les pénétrant de sa propre vertu, les familles, les jeunes nations, la société civile et la vie publique; la piété s'humanisait et le coeur des fidèles était pris d'une tendre dévotion pour l'Homme-Dieu, Marie et les Saints; le dogme marchait vers la forme d'un système scientifique à irréductible armure et ce fut le bonheur de S. Thomas d'apporter son incomparable concours dans l'immortelle construction à la gloire du Christ; mais à côté de tant d'éclat que d'ombre; haine pour l'Ecole, révolte contre la puissance ecclésiastique séculière et régulière; mépris de la piété catholique au nom du culte en esprit, tous ces ferments de désunion, de recul et de décadence s'appelaient le manichéisme, le panthéisme, le faux mysticisme; ils avaient des bouches et des plumes à leur service qui portaient des noms comme Averroès, Siger de Brabant, Amaury de Bene, Roger Bacon, Pierre Valdo et Joachim; ³ ils avaient des communautés et des peuples sous leurs ordres. Or pendant vingt-cinq ans, toujours en garde aux avant-postes de la controverse, S. Thomas, pour couvrir la raison et la foi, surveille tous les arguments, les examine, les classe, et les juge dans plus de vingt ouvrages dont un seul: "la somme Théologique traite 613 questions, qu'elle divise en 3106 articles qu'elle établit sur 15000 arguments, sertis de textes et de commentaires de l'Evangile; des Pères et de tous les philosophes connus.

Si encore la lutte s'était arrêtée à l'enceinte du sanctuaire, il aurait pu à certaines heures trouver chez les siens la consolation et le repos que réclament les grands efforts.

Mais non, ses auteurs, ses doctrines et ses méthodes font pleuvoir sur sa tête les repréailles de ceux qui auraient dû le venger. Il travaille de concert avec Albert le Grand et des linguistes à christianiser Aristote et on le veut responsable des erreurs qu'il s'applique à extirper.

Il veut introduire dans la théologie la suite de l'argument d'autorité nécessaire et l'argument de dialectique, subsidiaire, et délimiter le champ respectif de la théologie, la science-reine et de la philosophie sa suivante et on l'accuse de saper les fondements de la foi et de réduire l'in-

² Christus p. 824 et ss.

³ De Wulf, "Histoire de la Philosophie médiévale", pp. 431, 432.

telligence en servitude. Il brise avec les traditions de l'ancienne scolastique : en proclamant 1o) l'unité de forme substantielle dans l'homme, 2o) l'individuation par la matière dans les êtres de même espèce, Paris le renie, Oxford le blâme, et plusieurs de ses frères le condamnent.

Il revendique la supériorité de l'intelligence sur la volonté, de toute la distance qu'il y a entre tenir son objet et entendre ; il met l'intelligence à la racine de la liberté ; il place la béatitude dans les hauteurs de la connaissance, et il déchaîne de si passionnantes discussions que pour les apaiser il n'y aura qu'une autorité, celle de Jean XXII (en 1323) le plaçant sur les autels à la vénération de la chrétienté et déclarant "qu'autant qu'il a composé d'articles, autant il a opéré de miracles". "Lui seul a plus éclairé l'Eglise que tous les autres docteurs ensemble." ¹

Et une preuve irréfragable de la force de son témoignage, c'est que sous les coups les plus durs, sous les aiguillons les plus fréquents jamais il ne s'est départi de sa modération. Souverainement raisonnable qu'il s'était fait, il ne voulait pas permettre à l'imagination pas plus qu'à la passion de prendre le pas sur la logique. Ses contemporains remarquent qu'"il réfute un adversaire comme on instruirait un disciple". Il s'en tient à un genre de controverse tellement simple que tous le comprennent ; pour les moins instruits il est le "Docteur Commun" et ils s'arrachent ses livres, et pour les plus érudits il reste l'"Ange de l'Ecole" dont le vol n'est arrêté que par le mystère et la Trinité.

Cette force indomptable au service de la vérité elle s'impose comme à lui, à tous ceux,—et nous en sommes,—qui ambitionnent l'immense privilège d'entendre la vérité, de dire la vérité, et de vivre la vérité.

Vous vous rappelez ce geste de Pilate qui nous indigné encore chaque fois que nous voulons une définition de la vérité, définition dont il nous a privés par son inconséquence en face de Jésus. Lui le saturé d'intérêts et d'opinions, le fonctionnaire vil et chancelant entendant parler d'une royauté qui n'est pas celle des faveurs de l'or, se sent pris du désir d'interroger—*Quid est veritas*—? ² Qu'est-ce que la vérité? Mais à peine Jésus va-t-il ouvrir les lèvres qu'il

¹ "Christus", p. 859.

² S. Jean—XVIII, 38

est déjà dehors aux prises avec de mesquines susceptibilités à ménager.

Ce geste de lâche et de vaincu s'accuse encore et s'avilit en comparaison des nobles attitudes de S. Thomas d'Aquin.

Avant de quitter Naples en 1274 pour se rendre au Concile de Lyon, S. Thomas va prendre congé du roi Charles. Celui-ci nourrit des rêves ambitieux sur Constantinople; sa conduite privée et publique s'harmonise peu avec celle d'un S. Louis son frère. Il connaît la valeur d'une parole de ce religieux intègre. "Qu'allez-vous dire au Concile des affaires du royaume?—Sire, répond l'homme de Dieu, je dirai la vérité."

Ce coup de langue est un coup de maître, seul un lutteur de vieille race pourrait le porter et c'est à de semblables que nous devons nous exercer.

Comme il nous en faudra de cette force pour parler de l'éternité à un monde qui se repaît que de contingences humaines et qui ne voudrait que des chrétiens et des saints avec des esprits païens et des tailles d'humains.

Comme il nous en faudra davantage pour vivre la vérité. "Qui sequitur me", mettre nos pas dans ses pas, et couvrir nos épaules de son manteau de dérision et d'ignominie!

Comme il nous en faudra pour rester avec elle des heures sur le Calvaire, les bras enlacés autour de son gibet, de peur d'être emportés par les sarcasmes et les haines! Comme il nous en faudra pour croire et pour vivre sans triompher et pour attendre un soleil de Pâques et de résurrection qui ne se lèvera sur l'Eglise et sur le monde que plusieurs jours après notre dernier soupir!

Comme il nous en faudra de la force...

Souvenons-nous que S. Thomas en a manifesté plus qu'on nous en demande et que par son intercession il peut donner à notre témoignage la consistance du sien. Les yeux fixés sur sa vie, les bras tendus vers son coeur disons-lui: Maître apprenez-nous et donnez-nous de témoigner comme vous!

Au firmament de l'Eglise S. Thomas a la splendeur d'un soleil dans les fresques où Fra Angelico et Gozzoli

son disciple l'ont irrévocablement fixé et il en porte un sur sa poitrine.

Ces symboles nous indiquent les services qu'il peut nous rendre, services qui sont ceux du soleil: éclairer, rechauffer, stériliser, ils découvrent ainsi les devoirs que nous impose l'heure présente: l'étudier, le suivre, et exposer nos doutes et nos erreurs à ses bienfaisantes lumières.

Nous avons pour appuyer l'autorité de toute cette vie, les préceptes de Léon XIII, Pie X et Benoit XV, le canon 1366 du nouveau code, et les ordonnances du Concile Plénier de Québec. Donc que la lumière de S. Thomas soit la nôtre, que la force de S. Thomas soit la nôtre, et il n'y aura pas de raison pour qu'ici nous ne préparions au Seigneur un peuple parfait.

Abbé ARTHUR DESCHESNES



LES LANGUES LITURGIQUES

Les pages qui suivent ont pour but de rappeler les prescriptions du droit ecclésiastique sur l'usage de la langue *vulgaire* dans le culte public.

La discipline de l'Eglise peut être formulée dans la proposition suivante: Dans les fonctions *strictement liturgiques* la langue vulgaire est interdite; elle est permise dans les *complémentaires du culte*.

* * *

Les fonctions *strictement liturgiques* sont celles où l'Eglise comme l'Eglise, par ses prêtres comme prêtres, intermédiaires entre l'homme et Dieu, rend *officiellement* à Dieu les devoirs du culte *public* ordonné par la liturgie: ainsi, le prêtre célébrant la messe, prononçant les formules *rituelles* du baptême, de l'absolution ou de l'extrême-onction, ou le prêtre récitant le bréviaire, fait des fonctions *strictement liturgiques*; de même, les fidèles prononçant les prières mêmes de la messe en s'associant publiquement au célébrant, font des fonctions *strictement liturgiques*. Au contraire, le prêtre qui fait les interrogations au baptême

et au mariage et les parrains ou époux qui lui répondent, ne font pas des actes strictement liturgiques, ni non plus les fidèles chantant des cantiques pendant les messes *privées*, ou *avant* et *après* une messe solennelle.

Dans le premier cas—les fonctions strictement liturgiques—la langue *liturgique* est de rigueur; elle ne l'est pas dans le second—les *compléments du culte*: voilà ce qu'établissent clairement, il me semble, les décrets du Saint-Siège, tout spécialement ceux de la Congrégation des Rites.

L'administration des Sacrements est la matière principale du culte: c'est donc dans la liturgie des Sacrements qu'il faut chercher la discipline de l'Eglise.

Baptême

Au sujet du baptême, les documents établissent les points suivants:

1o—Tout ce qui se rapporte à l'*explication* du sacrement de baptême peut être en langue vulgaire: l'*administration* elle-même doit toutefois se faire en langue liturgique. ¹ Cependant, il ne serait pas permis d'interrompre les cérémonies du baptême des adultes pour en faire l'*explication* en langue vulgaire. ¹

2o—Le prêtre peut faire les *interrogations* en langue vulgaire, ² mais après les avoir faites d'abord en langue liturgique, et les parrains et marraines peuvent répondre en langue vulgaire; ³ mais le prêtre ne pourrait pas ne faire les interrogations qu'en langue vulgaire. ⁴

3o—Le parrain et la marraine peuvent dire le *Pater* et le *Credo* en langue vulgaire pendant que le prêtre les récite en langue liturgique. ⁵

¹ *Collectanea S. Congr. de Prop. Fide*, (Ed. 1907) nos 695 et 1346.

¹ *Decreta Authentica Congr. Sacrorum Rituum* (S. R. C.) no 3496.

² Pie X, *Lettres aux Evêques de Russie*, octobre 1906.

³ *Coll. Prop.* no 1519.

⁴ *Coll. Prop.* no 1538.

⁵ *S. R. C.* no 3535

Eucharistie ⁶

L'Eucharistie peut être considérée comme *Sacrement*—communion, exposition, procession—et comme *Sacrifice*—la messe.

L'Eucharistie-sacrement :

Il n'y a guère à noter que les quelques points suivants :

10—La Congrégation des Rites demande d'éliminer la coutume de dire en langue vulgaire, avant la communion, les prières liturgiques *Ecce Agnus Dei*, et *Domine non sum dignus*. ¹

20—Pour les *Saluts* et les *Processions du Saint Sacrement*,

a) Il est permis aux prêtres et aux chantres de réciter publiquement, devant le Saint Sacrement exposé, des *prières en langue vulgaire*, pourvu qu'elles soient approuvées, ² et pourvu qu'il ne s'agisse pas du *Te Deum* ou de tout autre chant ou prière liturgiques, lesquels ne doivent être qu'en latin. ³

b) Les louanges *Dieu soit béni* etc., peuvent être récitées en langue vulgaire soit immédiatement avant la bénédiction soit immédiatement après; ⁴ mais il n'est pas permis de chanter immédiatement avant la Bénédiction, après le *Tantum Ergo*, d'autres prières en langue vulgaire. ⁵

c) Dans les *Processions du Saint Sacrement*, il n'est pas permis de chanter alternativement en langue vulgaire et en langue liturgique, des cantiques et des hymnes. ¹

L'Eucharistie-sacrifice :

Dans la célébration du sacrifice de la messe, la langue vulgaire n'a qu'une bien faible place. "Le Sacrifice de la

⁶ Nous avons déjà traité dans cette Revue (décembre 1917) de la langue des *Confessions*: l'Eglise demande que le confesseur, autant que possible, entende les confessions *dans la langue du pénitent*.

¹ *S. R. C.* no 2725, ad v.

² *S. R. C.* no 3157, ad v.

³ *S. R. C.* no 3537, ad II—III.

⁴ *S. R. C.* no 3237, ad I.

⁵ *S. R. C.* no 3530.

¹ *S. R. C.* no 3975, ad v; voir, no 3124, la tolérance pour le diocèse de Nicaragua, d'une pratique contraire, *attentâ consuetudine*.

“Messe, dit le Code, doit être célébré *dans la langue liturgique* approuvée par l’Eglise pour chaque rite.”² Le Concile de Trente avait déjà dit: “Quoique la messe renferme un grand fond d’instruction pour le peuple fidèle, il n’a cependant pas semblé aux Pères du Concile qu’il fût opportun de le célébrer en langue vulgaire;”³ et le concile avait ajouté: “Anathème à quiconque dirait que la messe ne doit être célébrée qu’en langue vulgaire.”⁴

Depuis le concile de Trente, la bulle *Unigenitus* de Clément XI a condamné la 86e Proposition de Quesnel,¹ et la bulle *Auctorem Fidei* de Pie VI, la 66e Proposition du Synode de Pistoie: ces deux propositions soutenaient qu’il est contraire à la pratique apostolique et à l’intention divine d’empêcher le peuple d’unir sa voix en langue vulgaire à la voix de l’Eglise; parler ainsi serait “téméraire, faux, contraire à l’ordre prescrit pour la célébration des saints mystères et produirait bien des maux”.

Le principe général énoncé par le Concile de Trente et par le Code a été fréquemment appliqué par l’Eglise à des cas particuliers: en 1566, saint Pie V défend aux Grecs et aux Latins de célébrer la messe dans une autre langue que *leur langue rituelle*; ³ Benoit XIV fait la même défense en 1742; ⁴ cette défense est aussi faite à plusieurs reprises aux Arméniens, aux Syriens, aux Slaves latins; ⁵ Urbain VIII défend que l’on célèbre en arménien la messe du rite latin; ¹ de même Benoit XIV ² et Clément XIII ³ défendent aux missionnaires latins de célébrer la messe du rite latin en langue chinoise. ⁴

2 Canon 819.

3 Sess. XXII, *de celebr. missae*, ch. VIII.

4 Sess. XXII, canon IX. N. B. Ce canon ne permet pas l’usage facultatif ou simultané des deux langues, la rituelle et la vulgaire; il ne fait que condamner la thèse protestante, à savoir, que la messe ne devrait être célébrée qu’en langue vulgaire. (Lépicier *S. S. Eucharistia*, qu. v art. v no 2.)

1 Denzinger, *Enchiridion*, no 1436..

2 Denzinger, *Ench.* no 1566..

3 *Bullaire Romain* (Ed. Taurinensis) vol VII p. 473.

4 *Collect. Prop.* no 338.

5 *S. R. C.* no 3999.

1 *Coll. Prop.* no 33.

2 *Coll. Prop.* no 394

3 *Coll. Prop.* no 422.

4 Wernz S. J., *Jus Decretalium*, t. III. no 477, note 4.

Est-ce à dire que l'usage de la langue vulgaire soit totalement banni de la célébration de la messe? Il ne serait pas juste de l'affirmer d'une façon absolue; il faut distinguer.

Aux messes solennelles, chantées, la langue vulgaire n'est pas admise, parce que l'Eglise considère ces messes comme des fonctions strictement liturgiques; c'est une règle générale: "Tout chant vernaculaire est absolument défendu à toutes les messes solennelles ou chantées; toute coutume contraire est un abus qu'il faut éliminer," c'est le texte même d'un décret de la Congrégation des Rites, en 1894.⁵

En vertu de ce principe:

a) Il ne serait pas permis de chanter en langue vulgaire le *Gloria*, le *Credo*¹ ou l'*Evangile*² — comme partie de la messe — ; cela ne serait même pas permis aux messes privées, parce que ce sont des parties strictement liturgiques.³

b) Il ne serait pas non plus permis de dire ou de chanter publiquement des prières et des cantiques en langue vulgaire: c'est une autre règle générale de liturgie rappelée par les Ordinations de Léon XIII⁴ et de Pie X⁵ sur la musique sacrée.

Plusieurs décisions de la Congrégation des Rites ont établi la même règle:⁶ qu'il suffise de rapporter ici celle de 1870: c'est une réponse à une question de Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe. Dans la Province ecclésiastique de Québec, l'usage s'était introduit de chanter en langue vulgaire, aux messes solennelles; l'Evêque de Saint-Hyacinthe s'était efforcé de rappeler à ses diocésains les prescriptions liturgiques, mais en vain; devant l'obstination générale, il demanda des instructions à la Congrégation des Rites. Celle-ci répondit: "Que l'Evêque agisse avec prudence afin d'éliminer insensiblement cette coutume, sans scandale pour

⁵ S. R. C. no 3827.

¹ *Collect. Prop.* no 500.

² *Collect. Prop.* no 782.

³ S. R. C. no 4235.

⁴ S. R. C. vol. III p. 271.

⁵ S. R. C. no 4121.—Aussi Alexandre VII en 1657 (*Bull. Romain*, XVI, p. 276)

⁶ S. R. C. no 3886.—no 3994.—no 3827.

“les fidèles.”¹ C'était, avec modération et bienveillance, rappeler une fois de plus le désir de l'Eglise.

c) Il ne serait pas permis de chanter des cantiques en langue vulgaire si l'on devait, pendant une messe chantée, distribuer la communion durant un temps plus ou moins long.²

Toutes ces prescriptions attestent l'irréductible volonté de l'Eglise de maintenir le principe qu'aux messes chantées, l'on n'emploie que la langue liturgique.

Aux messes privées, ou plus justement, aux messes non chantées, de même qu'avant et après les messes solennelles, il est permis de dire des prières ou de chanter en langue vulgaire; la plupart des textes que nous venons de citer font clairement cette réserve. La Congrégation a même fortement loué la coutume de chanter en langue vulgaire aux messes privées ou non chantées. Un vicaire apostolique rapportait à la Congrégation qu'“aux messes qui ne sont pas chantées, les chrétiens récitaient tous ensemble les prières *traduites* qu'on sait par coeur dans toutes les peuplades.” Et la Congrégation répondit qu'elle louait sans réserve une telle coutume.³

* * *

Telles sont les quelques données que l'on peut retracer dans les documents du Saint-Siège, concernant la langue de l'administration de l'Eucharistie. En résumé, tout ce qui dans ce sacrement est fonction strictement liturgique, doit être en langue liturgique: pour le reste, la langue vulgaire est acceptée dans une mesure bien déterminée.⁴

* * *

Quand aux autres sacrements, il n'y a aucune prescription spéciale; ce ne sont que des fonctions strictement liturgiques qui requièrent la langue liturgique. Toutefois, notons que les interrogations et les réponses aux cérémonies

1 S. R. C. no 3230.

2 S. R. C. no 3975.

3 *Verbis amplissimis laudandam.* Coll. Prop. no 1054.

4 Ajoutons que le *Missel* ne peut être édité qu'en langue liturgique, (*Bull. Rom XVI*, p. 645). Quant aux livres de piété qui contiennent à l'usage des fidèles, les prières de la messe en langue vulgaire, les Congrégations de l'Index en 1855 (*Coll. Prop.* no 1111) et des Rites en 1877 (*S. R. C.* no 3427), en ont laissé l'approbation aux évêques.

nies du mariage peuvent se faire en langue vulgaire. C'est l'un de ces *complémentaires du culte* au sujet desquels Pie X a rappelé qu'“en vue du bien des âmes et pour montrer son zèle à maintenir les coutumes louables de la tradition, le Siège Apostolique a accepté l'usage suivant lequel chaque nation peut se servir de sa langue particulière.”

* * *

Un autre domaine du langage liturgique est celui de l'*Office* et du *Bréviaire*.

En 1571, saint Pie V avait défendu de lire le *Petit Office de la Sainte Vierge* en langue vulgaire; ² plus tard, la Congrégation des Rites en a permis la *récitation privée* ³ en langue vulgaire pourvu que le texte latin soit en regard. ⁴

Le *Bréviaire* doit être récité en langue liturgique, non en langue vulgaire, parce que c'est une fonction strictement liturgique: le prêtre, par les prières du *Bréviaire*, prie officiellement au nom de l'Eglise. La Congrégation des Rites l'a rappelé récemment. On lui demandait: “Est-ce que le prêtre qui dit avec le peuple, en langue vulgaire, l'office du *Bréviaire Romain*, ou les *Litanies des Saints*, ou l'*Office des Morts* est tenu de les répéter en langue latine?” La Congrégation a répondu dans l'affirmative; autrement le prêtre ne satisfait pas à l'obligation de l'*Office*. ⁵

Cette règle, cependant, admet des exceptions: l'on en trouve une, en effet, souvent répétée en faveur de prêtres chinois si peu instruits qu'ils ne comprenaient pas le latin. Pour faciliter le recrutement du clergé indigène, les Souverains Pontifes ont permis aux Vicaires Apostoliques de promouvoir au sacerdoce des indigènes, “même s'ils ne comprennent pas le latin, pourvu qu'ils le puissent lire”; ils permettent même “de changer la récitation de l'*Office* divin en prières dans leur langue.” ⁶

Quant aux prières prescrites ou recommandées par

1 Lettre aux évêques de Russie, 1906. *Actes de Pie X* (Ed. des *Questions Actuelles*, vol. IV p. 345.)

2 *Bull. Rom.* VII p. 897.

3 *S. R. C.* no 3897.

4 *S. R. C.* no 3221.—no 3373.—no 3897.—no 3945.

5 *Coll. Prop.* no 2195.

6 Alexandre VII en 1658 et en 1665; Clément IX en 1669; Clément X en 1673. (*Bull. Rom.* vol. XVIII p. 444.)

l'Eglise, et auxquelles sont attachées des Indulgences, aucune langue n'est de rigueur. Les Indulgences sont gagnées en quelque langue que se récite la prière. ¹

* * *

C'est donc un fait certain; dans l'ensemble, l'on doit dire que l'Eglise a des langues officielles de culte, des langues liturgiques qui ne sont pas les langues vulgaires ou populaires. Pour les compléments du culte, la langue vulgaire est permise; pour la substance du culte, pour les actes strictement liturgiques, officiels, publics, la langue rituelle seule est admise. ²

fr. AUG. LEDUC, O. P.



DANS L'ÉGLISE ET DANS L'ORDRE

ITALIE

3 avril 1919—Ceux qui ont vu les collines d'Albe et ses champs de vignes sous le doux soleil d'avril ont vu l'image de la paix. Cependant, ce jour, j'ai vu de mes yeux, le premier acte du drame révolutionnaire: "la grève générale en pays vinicole"!

Imaginez sur les flancs d'une riante campagne qui s'échelonne en pente douce aux pieds des collines une petite citée grise, ramassée et vulgaire: c'est Albano. A trois heures un tramway nous dépose au centre. Alors que nous cherchons le couvent de la Ste-Famille, nous remarquons un mouvement étrange: une vieille femme sort d'un taudis accompagnée par des ouvriers qui se glissent en tapinois dans les cours, longent les murs, se dérobent aux regards et se hâtent vers une ruelle sombre à mi-côte.

—Il y aura une manifestation, aujourd'hui, ici même. Les ouvriers vigneronns sont en grève.

—Pourquoi donc?

¹ *Codex Juris Canonici*, can. 934

² Dans la livraison d'Avril de la *Revue dominicaine*, nous avons rappelé quelques-unes des raisons qui justifient l'Eglise d'avoir des langues liturgiques.

—Ils réclament augmentation de salaire et la journée de huit heures.

—Combien les paie-t-on ?

—Trente à trente-deux francs par jour.

—Et ils gagnent ?

—Tout juste ce qu'ils gagnaient avant la guerre : trente-cinq à quarante francs par semaine.

—Et ils reçoivent trente francs par jour et ne sont pas heureux ?

—Ce ne sont pas eux qui se plaignent, mais "L'Union."

—Oh ! je comprends !

Et lorsque, revenus du lac, nous eûmes visité le beau couvent du noviciat de la Ste Famille, nous arrivâmes au centre de la petite ville, à la salle d'attente du tramway ; nous vîmes défilér devant nous, dans le plus méprisant silence de la foule, et le plus piteux maintien des manifestants, la vieille femme portant déployé un drapeau rouge tout neuf, et, deux à deux, une quarantaine de vieux ouvriers vigneronniers aux trognes accentuées et des garçons imberbes, portant leurs bèches gauchement en guise de fusils. Les soldats se détournait humiliés et les gendarmes souriaient de pitié. Ces pauvres gens qui n'osaient pas même lever les yeux se sentaient ridicules...

Ils ne parlaient ni n'osaient crier.

Les propriétaires avec les bons ouvriers et les membres de leur famille étaient aux vignes. Les marchands au seuil de leur porte, crachaient par terre en se détournant avec mépris. Ces manifestants silencieux avaient des mines de chiens battus !

La "Catherine" édentée qui tenait le drapeau neuf avait l'air d'aller à son enterrement. Le boche qui a monté le coup, cette fois, a raté son affaire. Ça manquait de musique. La leçon avait été mal donnée ou mal apprise. Quelle pitié !

6 avril—Au Vatican, à 11 hrs, on proclamait sainte, Jeanne d'Arc ; depuis dix jours cette nouvelle était annoncée et pendant dix jours j'avais tenté toutes les démarches pour obtenir un billet d'entrée... et je n'ai pu y réussir.

D'où vient cette rareté inusitée ? D'aucuns disent que la très grande popularité de l'éminent Procureur de St-Sulpice, Postulateur de la cause, si universellement connu à

Rome de tous les français et de tous les Canadiens-français, en est la cause; d'autres dénoncent l'arrivée du pèlerinage français des veuves de la guerre et les faveurs insignes qu'elles surent accumuler en une seule matinée: Assister à la messe du S. Père, communier de sa main,—une centaine au moins—jouir de la fête... Cependant il y a une autre cause très certaine: d'après le récit de la cérémonie on peut affirmer que la rareté des billets était due au fait de l'assistance inaccoutumée de la cour pontificale et de tous les prélats étrangers actuellement à Rome.

Le Canada était fort bien représenté: Sa Grandeur Mgr Bruchési et son secrétaire M. le Chanoine E. Chartier, Mgr Lapointe, V. G., de Chicoutimi, Mgr Cloutier, Mgr Gosselin et M. l'abbé Garneau, de Québec.

La salle qui d'ordinaire est garnie de 200 à 250 sièges, contenait plus de 700 auditeurs assis et debout. Le Saint-Père était entouré d'une splendide couronné de cardinaux, de prélats et de diplomates: cadre et empressement de tous qui rendent encore plus émouvante la parole de l'Auguste Pontife affirmant avec force: "en ces jours je voudrais bien être français."

Et j'ai manqué cette fête!

J'aurais pu, peut-être, user d'habileté comme ces Chers Frères oubliés dans la distribution des billets et qui suivirent très simplement Sa Grandeur Mgr de Montréal. Aux gardes réclamant les billets:

—Nous suivons Sa Grandeur dirent-ils.

Changeux ils arrivèrent ainsi jusqu'à la salle sans accident.

Des Américains ayant obtenu une très spéciale invitation d'une Eminence bienveillante franchissent, sans cartes, la cour St-Damase. Comme une foule de religieux graves, de prélats et de prêtres, ils assistent debout, dans les allées, et tous étaient heureux de cette gloire française. C'est un événement grave dans l'histoire religieuse de la France, plein d'espérance pour l'avenir. Jamais je crois, les Eminents Cardinaux et Evêques français n'ont tant regretté de voir vide la première place réservée aux diplomates. Ainsi le veut la franc-maçonnerie, mais non la France. Des millions de français ont dû prier et prieront Ste Jeanne d'Arc de rapprocher la République du Christ et de son re-

présentant sur la terre. Des millions de français ont dû prier et prieront Ste Jeanne d'Arc de ramener en son royaume et au sacre de Reims, le roi catholique qui a affirmé que "son premier acte de foi serait de rétablir les relations entre le St-Siège et la France."

Ce jour-là, certes la France reprendrait sa première place parmi les nations civilisées.—*C. D.*

—S. E. le cardinal Boggiani, de l'Ordre de Saint-Dominique, a été nommé archevêque de Gênes. Le prélat est originaire d'Alexandrie (Italie) et fut d'abord missionnaire à Constantinople, puis évêque d'Adria et ensuite Délégué Apostolique au Mexique. Pie X le nomma Administrateur Apostolique de Gênes puis le rappela à Rome pour lui confier la charge d'Assesseur de la Congrégation consistoriale. Il fut secrétaire du Conclave où Benoît XV fut élu pape.

—Le R. P. J. Aldridge, prier du couvent de New-Haven (Conn.), a été nommé *Socius* du Rme Père Général en remplacement de Mgr McNicholas, O. P., nommé, il y a quelques mois, évêque de Duluth (Minn.)

ESPAGNE

Le R. P. Gérard, O. P., sociologue espagnol, émule du P. Rutten, fondateur des Syndicats catholiques libres d'Espagne, vient de mourir, âgé de quarante-huit ans.

PEROU

Projet d'une érection d'une basilique nationale à Sainte Rose. Ce projet est déjà ancien puisqu'il remonte avant l'année de la guerre avec le Chili. Il avait même subi un commencement d'exécution mais malheureusement, en raison de certaines déficiences de calculs apportés dans l'assise des fondements, on dut bientôt démolir entièrement l'édifice en voie de construction. En ces dernières années une dame de grand mérite forma le projet de faire construire exclusivement à ses frais la basilique tant désirée de tous. Néanmoins on voulait que le sanctuaire en l'honneur de Sainte Rose fût une oeuvre vraiment nationale, devant être l'expression du sentiment de tous les péruviens à l'endroit de leur chère Sainte. A cette fin l'archevêque de Lima par

une lettre datée du 30 août sollicite de tous ses diocésains, comme de ceux des diocèse suffragants, une obole pour l'heureux achèvement de cette oeuvre déjà commencée. On demande à chacun de verser la somme modique de cinquante centins pendant six années consécutives.—A.-M. R.

DANS LA PROVINCE

—Nous recommandons à nos abonnés l'âme du Frère Jean-Marie Lachance, convers, décédé le 7 mai, âgé de 49 ans.

—Les révérends Frères Marc-Marie Labonté et François Lebel ont prononcé leurs vœux temporaires en l'église N.-D. du Rosaire de Saint-Hyacinthe.

—Voici le texte officiel de la formule brève dont on peut se servir pour rosarier des chapelets :

BENEDICTIO ROSARIORUM B. M. V.

Formula brevior

(*ex Rescripto S. Poenitentiariae, dici 23 Nov. 1918*)

Ad laudem et gloriam Deiparae Virginis Mariae, in memoriam mysteriorum vitae, mortis et resurrectionis ejusdem Domini nostri Jesu Christi, benedictur¹ et sanctificetur haec sacratissimi Rosarii corona: in nomine Patris[†] et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

Stola et aqua benedicta adhiberi possunt ad libitum.



RECENSIONS

R. P. ALBERT BLAT, O. P.—*Commentarium textus Codicis Juris canonici.—Liber II. De Personis.*

La promulgation du nouveau Code de droit ecclésiastique, a provoqué l'écllosion de toute une littérature canonique. Dans les différents pays, et dans les diverses langues, apparaissent des ouvrages nombreux, qui exposent, soit le Code dans son ensemble, soit certains traités particuliers. Ceux des religieux et du mariage, d'un usage plus courant, ont été l'objet d'une attention spéciale.

Il va sans dire que ces publications variées sont de valeur et d'étendue fort inégales, et que plusieurs trahissent une rédaction trop hâtive, et le généreux souci d'arriver avant les autres.

¹ Si fuerint plures coronae dicatur in plurali.

Mais voici que des canonistes de profession commencent à donner des oeuvres plus élaborées et d'une tenue vraiment scientifique. L'une des meilleures que nous connaissions est celle que vient de publier le R. P. Blat, dominicain, professeur à la faculté de Droit canonique du Collège Angélique, à Rome. Intitulé: *De Personis*, ce travail comprend l'explication de tout le deuxième livre du Code.

Dès le 17 août 1917, la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités publiait un décret réglant d'une façon précise l'enseignement supérieur du Droit Canon.

Dans les cours dits de *texte*, le professeur ne peut se contenter d'un exposé plus ou moins synthétique, des lois. Il doit, au contraire, analyser soigneusement chaque canon, l'expliquer avec diligence, en tenant compte de l'ordre des titres et des chapitres, ainsi que de l'origine de la loi, et des remaniements qu'elle a subis au cours des siècles. Ainsi, il mettra dans leur vraie lumière les prescriptions qu'il commente, et pourra en mesurer toute la portée.

Tel est le programme donné par la S. Congrégation. Tel est aussi celui qui a été minutieusement rempli par le professeur, aussi savant que modeste, de l'Angelico. Habitué par sa formation thomiste à rechercher l'ordre établi par S. Thomas entre les divers articles de la Somme pour en saisir le véritable sens, avec l'économie de toute la question, l'auteur trouve facile d'appliquer la même méthode à la législation de l'Eglise. Ses chapitres sont précédés d'un schéma ou tableau synoptique qui permet à l'oeil, comme à l'esprit, de saisir en un instant, l'ordre et la disposition logique des canons. Cet ordre est ensuite régulièrement légitimé dans le commentaire. Puis, chaque canon, l'un après l'autre, et mot par mot, est examiné avec une scrupuleuse attention. Ce qui permet à l'auteur de relever entre le Droit nouveau et le Droit ancien, non seulement les changements profonds, qui frappent les regards, mais encore des modifications légères, qui risqueraient de passer inaperçues d'un lecteur, moins averti ou moins appliqué.

Quant aux éclaircissements, ils ne sont pas empruntés à la science des docteurs particuliers. C'est à l'autorité des documents ecclésiastiques, qui sont l'une des principales sources du Droit que l'auteur demande d'abord la lumière. La comparaison des canons qui traitent d'un même objet fournit encore de nouvelles clartés, qui aident à fixer un sens douteux, ou à éclairer un passage obscur.

Par ce procédé, apparaît dans son admirable sagesse et sa coordination puissante, cette législation composée, à la fois, par le ciel et la terre, car, elle dérive tout ensemble du droit naturel, des lois positives divines, et de la longue expérience des siècles. C'est ainsi que les lecteurs sont en mesure de comprendre et d'apprécier le plus noble monument que la prudence humaine, utilisant les données de la foi, ait jamais élevé pour le meilleur gouvernement d'une société. De nos jours, avec une néfaste rapidité, les révolutions se succèdent dans les Etats affolés, qu'elles dotent, à tout coup, de constitutions aussi éphémères que dépourvues de la base essentielle: la reconnaissance de Dieu et de ses droits. Dans l'Eglise de Jésus-Christ les changements organiques sont inconnus. Assistée par l'Esprit de Conseil, elle adapte la sagesse éprouvée des principes anciens à des conditions en partie nouvelles; et ses enfants n'ont pas à redouter la fécondité de ces législations perturbatrices qui désolent les sociétés modernes.

Par ce premier volume, qui contient en appendice, et traité de la même manière, le commentaire du livre V: *De poenis*, et qui se-

ra bientôt suivi de celui du livre III: *De Rebus*,—le R. P. Blat se place à côté des grands canonistes sortis de l'Ordre de St-Dominique, et qui, à tous les siècles, depuis S. Raymond de Pennafort, n'ont cessé d'élucider et de défendre la loi de l'Eglise.

En parcourant ce commentaire, sobre et riche, écrit avec une rare conscience, les lecteurs retrouveront les précieuses qualités qu'admiraient les élèves du docte professeur.—fr. Raymond-Mie Rouleau, O. P.

L'OEUVRE DES TRACTS (Casier postal No 1482, Montréal.)

BROCHURES A 5 sous

L'Instruction obligatoire (Sir Lomer Gouin, MM. Tellier et Langlois).

L'Ecole obligatoire (Mgr L.-A. Pâquet, P. A.)

Le premier Patron du Canada (R. P. Lecompte, S. J.)

Le bon journal (R. P. M. Marion, O. P.)

Le docteur Painchaud (C.-J. Magnan.)

TRACTS POPULAIRES

(10 sous la douz. franco—50 sous le cent, \$3 le mille, port en plus.)

L'Ecole Nationale.

L'Instruction obligatoire.

Le vrai moyen d'aider l'instruction (suggéré par Sir Lomer Gouin).

TRACTS DU RAILLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE

(50 sous la douz., \$4 le cent—Casier No 14, Manchester.)

Le français dans le Connecticut.

Le français dans nos écoles.

La langue française et le Christianisme.

Le français dans le New-Hampshire.

Ce que les Etats-Unis attendent de nous.

Le français au foyer.

La Croisade des enfants.

N. B. — Les élèves des Collèges Classiques désireux de faire une retraite fermée ou privée durant leurs vacances et tous les jeunes gens qui veulent faire une retraite de vocation, pourront s'adresser au R. P. Maître des Novices, Couvent des Dominicains, St-Hyacinthe. Il y aura une retraite fermée prêchée à cette fin, du 23 au 27 juin.